

RECHERCHE ARTISTES « PIANO-SHOW | ÉDITION 2022 »

Vous souhaitez présenter un spectacle intime à la Place de l'Église? La Ville de Sainte-Marie est à la recherche d'artistes musiciens, notamment des pianistes pour animer l'une des soirées « PIANO-SHOW » l'été prochain.

Pour être éligible au recrutement, vous devez prendre connaissance des critères d'admissibilité, respecter les conditions émises et compléter le formulaire d'inscription « PIANO-SHOW | ÉDITION 2022 », disponible au sainte-marie.ca. Ensuite, il vous suffit de le retourner, par courriel, à info-loisir@sainte-marie.ca avant le 25 février 2022.

Si votre candidature est retenue, quelle est la suite du processus?

Vous serez contacté par téléphone ou courriel pour un premier entretien. À la fin du concours, les membres du comité de sélection se réuniront pour évaluer les dossiers de candidature et écouter les enregistrements reçus. Parmi ceux-ci, huit seront sélectionnés pour animer une soirée « PIANO-SHOW » qui sera présentée tous les jeudis soir dès 19 h 30 du 30 juin au 18 août 2022. Une fois sélectionné, le comité de sélection déterminera la date à laquelle vous réaliserez votre prestation.

Le comité de sélection s'efforcera à concevoir une programmation des plus diversifiées. Conséquemment, tous les styles sont les bienvenus. Une fois sélectionnée, chacun des artistes (solo, duo ou trio) devra signer une entente et recevra, à la suite de sa prestation, un cachet variant entre **100 \$** et **175 \$** par artiste pour réaliser une prestation d'une durée variante entre 75 et 90 minutes.

Voilà une belle occasion de faire valoir vos talents, en plus de divertir un public des plus chaleureux! N'oubliez pas : vous avez jusqu'au 24 février pour déposer votre dossier. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le SLCVC au 418 387-2301, poste 2607 ou consultez le sainte-marie.ca, à l'onglet « Loisirs & culture ».

À VOUS DE DÉVOILER VOTRE TALENT ET DE NOUS PARTAGER VOTRE PASSION!

PIANO-SHOW | ÉDITION 2022**CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT****ÉTAPE 1 : MISE EN CANDIDATURE ET PRÉSÉLECTION****POUR ÊTRE ÉLIGIBLE À UNE AUDITION OFFICIELLE, VOUS DEVEZ...**

- 1.1 Être âgé de 16 ans et plus.
- 1.2 Faire une inscription en solo, en duo ou en trio en prenant soin d'indiquer la formation sur le formulaire à l'endroit approprié. Dans le cas d'un solo, l'artiste doit **obligatoirement** être en mesure de jouer du piano. Dans le cas d'un duo ou trio, il est primordial que l'une des personnes joue du piano. Les autres peuvent seulement chanter. Un seul piano est disponible sur place.
- 1.3 Fournir un enregistrement de qualité permettant au comité effectuant la présélection de bien vous entendre et vous voir. Si l'inscription se fait en duo ou en trio, l'enregistrement doit permettre d'entendre tous les artistes chanter et/ou jouer ensemble. L'enregistrement fourni doit contenir entre trois et cinq pièces musicales ou chansons.
- 1.4 Être autonome pour la logistique de votre spectacle. Le **SLCVC** ne fournit aucun technicien de son ou logistique, mis à part le piano et quelques prises électriques.
- 1.5 Disposer d'un répertoire assez vaste, de manière à offrir une prestation variant entre 75 et 90 minutes.
- 1.6 Fournir une photo récente et de bonne qualité.
- 1.7 Demeurer disponible pour une audition avant le 14 mars 2022, au besoin.

ÉTAPE 2 : SÉLECTION FINALE - CANDIDATURE RETENUE**SI VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE EST RETENU POUR LA SÉLECTION FINALE, VOUS DEVEZ...**

- 2.1 Faire une entente avec le diffuseur pour déterminer la date à laquelle vous ferez votre spectacle.
- 2.2 Être disponible dès 17 h le jour du spectacle afin de vous installer.
- 2.3 Assurer votre présence au site du spectacle une fois le calendrier établi.
- 2.4 Signer l'entente établie par le diffuseur dans les délais prescrits. Le cachet sera versé le jour du spectacle. Si vous êtes un duo, un seul chèque sera émis au nom du signataire de l'entente.

À SAVOIR :

- Tous les styles musicaux sont les bienvenus. Le comité de sélection a le mandat de choisir des artistes et des groupes aux styles musicaux variés, de manière à concevoir une programmation **des plus diversifiées**. Il est primordial que le piano soit utilisé pendant la grande majorité de votre spectacle.
- Le cachet versé pour un artiste sera établi à la suite de la sélection finale. Si vous êtes sélectionné, le comité vous soumettra une proposition de cachet, variant entre **100 \$** et **175 \$** par artiste. Ce cachet aura été formulé en considérant le type de formation (artiste solo, duo ou trio), l'expérience du ou des artistes, la durée de la prestation. La proposition formulée par le comité est non négociable. Il importe de souligner qu'une fois sélectionnée, chacune des candidatures retenues aura droit à un soutien promotionnel.
- L'artiste, qu'il soit en solo, en duo ou en trio, est responsable de sa logistique. Tel que mentionné précédemment, il importe de rappeler que le **SLCVC** ne fournira seulement que le piano et quelques prises électriques.
- Mis à part le cachet figurant sur votre contrat, aucuns autres frais ne seront consentis à titre de per diem.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

« PIANO-SHOW | ÉDITION 2022 »

1. COORDONNÉES DU RESPONSABLE DU DOSSIER DE CANDIDATURE

NOM ET PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

MUNICIPALITÉ : _____

PROVINCE : _____ CODE POSTAL : _____

📞 DOMICILE : _____ 📞 CELLULAIRE : _____

@ COURRIEL : _____

2. DESCRIPTION DE LA FORMATION

2.1 NOM DE L'ARTISTE, DUO OU TRIO : _____

2.2 NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTANT LA PRESTATION :

Cochez la case appropriée

IMPORTANT : En solo, la personne doit obligatoirement chanter. En duo, il faut au moins que l'une des deux personnes chante.

SOLO (UNE PERSONNE)

DUO (DEUX PERSONNES)

TRIO (TROIS PERSONNES)

2.3 INFORMATION SUR LES ARTISTES :

.

PRÉCISEZ CI-DESSOUS LA COMPOSITION ET L'IDENTITÉ (SOLO, DUO OU TRIO).

NOM ET PRÉNOM	RÔLE (CHANTEUR, PIANISTE, GUITARISTE, ETC.)	ÂGE INDIQUEZ L'ÂGE AU 30 JUIN 2022

2.4 TYPE MUSICAL :

Cochez la ou les cases appropriées (maximum 3).

BLUES

CHANSON FRANÇAISE

FOLK

FUNK

JAZZ

MÉTAL

MUSIQUE CLASSIQUE

POP

ROCK

WESTERN/COUNTRY

AUTRE, PRÉCISEZ : _____

2.5 DURÉE DU SPECTACLE :

Le temps alloué au spectacle sera d'une durée minimale de **75 minutes** et maximale de **90 minutes**. Cette prestation devra être faite sans entracte.

J'AI LU ET J'ACCEPTÉ CETTE DIRECTIVE : OUI

SIGNATURE : _____

DATE : _____

2.6 DATE SOUHAITÉE POUR LE SPECTACLE :

Cochez la ou les dates souhaitées en indiquant la préférence (1, 2 ou 3).

IMPORTANT : Les dates au calendrier peuvent être modifiées.

30 JUIN _____

7 JUILLET _____

14 JUILLET _____

21 JUILLET _____

28 JUILLET _____

4 AOÛT _____

11 AOÛT _____

18 AOÛT _____

2.7 MISE EN VALEUR DU PIANO PUBLIC :

Sur le nombre de pièces que vous prévoyez présenter lors de votre spectacle, combien seront accompagnées du piano.

Nombre total de pièces présentées : _____

Nombre de pièces présentées et accompagnées au piano : _____

2.8 PRÉSENTATION DE L'ARTISTE, DUO, OU TRIO ET BIOGRAPHIE :

Rédigez un court texte qui vous présente et indiquez vos expériences musicales (endroits, dates, etc.).

Pour être enregistré, le dossier d'inscription doit être **complet**, c'est-à-dire que toutes les informations requises doivent être incluses, notamment un enregistrement sonore incluant trois (3) chansons au minimum (extrait vidéo), ainsi qu'une photo récente et de bonne qualité.

La date limite pour s'inscrire est le **24 février 2022**. Le dossier doit être transmis au bureau du **SLCVC**, situé à l'hôtel de ville de Sainte-Marie :

Par la poste :

« PIANO-SHOW | ÉDITION 2022 »

270, avenue Marguerite-Bourgeoys (Québec) G6E 3Z3

Par courriel :

info-loisir@sainte-marie.ca

Note : À défaut de fournir le matériel dans le délai prévu, l'inscription sera rejetée.

Par la présente, j'affirme que les renseignements fournis sont exacts.

SIGNATURE : _____

DATE : _____